



“Du fait de notre travail en réseau depuis plusieurs années, nous arrivons à voir de belles avancées qui auront un impact positif bien au-delà du Grand Paris Express.”

GENEVIÈVE JARRIGE
INGÉNIEURE-CONSEIL À LA CRAMIF



“Les chantiers du Grand Paris Express comportent des risques professionnels, comme les chutes, les troubles dus au port de charges lourdes ou encore l'exposition aux fumées de soudage. La multitude d'acteurs à coordonner, ainsi que le travail en souterrain complexifiant l'éclairage et la ventilation, sont également des facteurs à prendre en compte. **C'est pourquoi la Cramif accompagne la Société du Grand Paris**

pour intégrer la prévention, depuis dix ans, dès la conception du projet. La Cramif a formé un groupe de travail pour définir et promouvoir un socle d'exigences minimales en matière de prévention. Ce socle a été intégré par le maître d'ouvrage au sein même de sa Charte de sécurité et de ses clauses marchés. **La Cramif vérifie la bonne application des règles de prévention par les entreprises,**

avec près de 300 interventions annuelles sur toutes les lignes. Ces efforts communs nous permettent de faire progresser la prévention sur les chantiers. Un exemple concret : nous nous sommes beaucoup engagés pour la mise en œuvre d'ascenseurs pour accéder aux postes de travail dans les ouvrages de plus de 13,5 mètres de profondeur. Désormais 90 % en sont équipés.”



“Nous avons le souhait de nous tenir aux côtés des grands opérateurs, en faveur de la sécurité sur les chantiers français historiques de ces prochaines années.”

CARINE JANOT-FORESTIER
RESPONSABLE DE DOMAINE MAÎTRISE D'OUVRAGE -
MAÎTRISE D'ŒUVRE CHEZ OPPBTP



“Le Grand Paris Express est un chantier sur lequel interviennent simultanément de nombreux corps d'état, ce qui peut accentuer le facteur de risque. La Société du Grand Paris a donc tenu, en 2021, à challenger sa gestion de la coactivité, en faisant appel à l'expertise de l'OPPBTP. **Ensemble, nous avons commencé par regarder comment aller plus loin dans ce qui était demandé aux CSPS**

(coordonnateurs de sécurité et de protection de la santé) et par faire monter en compétences le maître d'ouvrage sur cette thématique de la coactivité. Une seconde action a été le lancement, en 2022, d'un club des préventeurs. Coanimé chaque trimestre avec les entreprises et les principaux opérateurs du Grand Paris Express, il permet de mettre en commun les savoirs et les pratiques performantes.

Enfin, l'OPPBTP répond présent pour conseiller et appuyer la maîtrise d'ouvrage au fil des besoins, pour changer les pratiques en santé et sécurité au travail, comme pour comprendre les crises et en tirer les enseignements. Nous participons, par exemple, à valoriser les actions de prévention performantes, en publiant sur Internet des “solutions chantiers” dont toute la filière peut s'inspirer.”